



**FLASH
PRAIRIE**
12/08/2026



Animateurs filières

Céréales à paille / Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
t.sidisaid@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Marie-Claude MAREAUX / CDA 64
mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »

Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

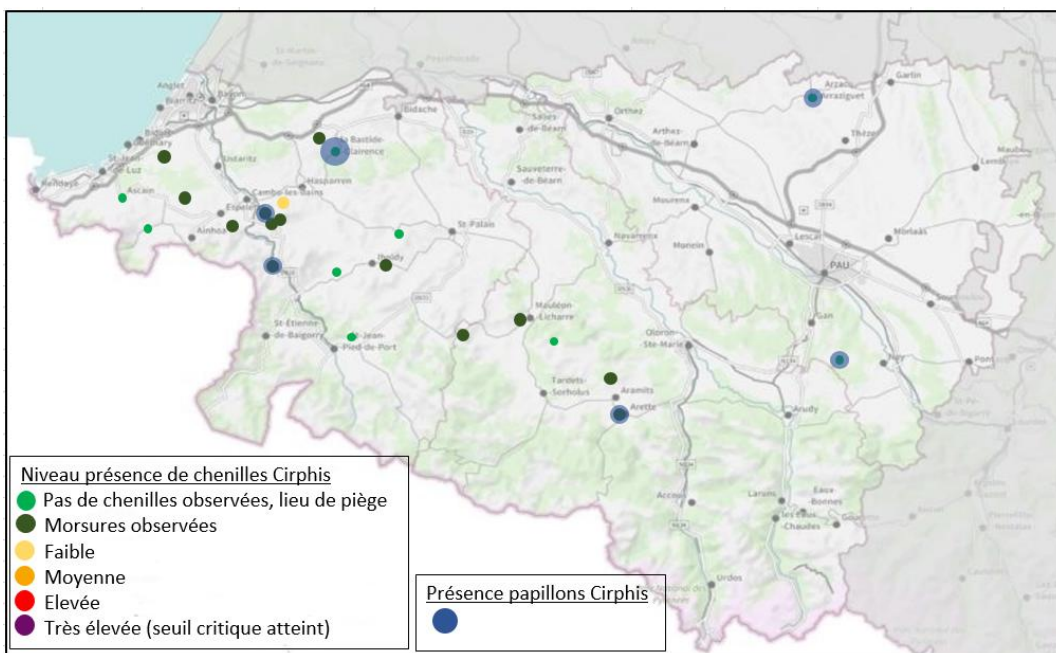
Ce qu'il faut retenir

Prairies

- Les captages de papillons (toujours modérés) progressent vers l'est du département.
- Aucune chenille n'a été observée.

Cirphis - Les observations de la semaine

La tournée de ce lundi est résumée par la carte ci-dessous :



Niveaux de présence des chenilles et papillons cirphis le 10 août 2026 (CA64)



• Observations

Situation sur le terrain

Quelques papillons ont été capturés à ARETTE (1), ARZACQ-ARRAZIGUET (1), BIDARRAY (2), BOSDARROS (1), CAMBOLLES-BAINS (1) et LABASTIDE-CLAIRENCE (5).

Aucune chenille n'a été observée cette semaine.

Des traces de morsures, anciennes pour la plupart, ont été vues à ARBONNE, ARETTE, BIDARRAY, BRISCOUS, CAMBOLLES-BAINS, ESQUIULE, GARINDEIN, IHDY, ITXASSOU, JUXUE, LOUHOSSOA, MACAYE et SAINT-PEE-SUR-NIVELLE.



Morsure récente (à ARETTE) (CA64)



Papillon Cirphis (à ARETTE) (CA64)

• Informations

Pour repérer les cirphis au plus tôt, profitez des restes d'orages et/ou de la bruine matinale (lorsqu'il y en a !) pour marcher dans les prés : les chenilles, surtout les toutes petites, se collent aux chaussures. Les vols d'étourneaux peuvent aussi être un indicateur d'une éventuelle présence de chenilles plus âgées.

Les zones de prairies composées de multiples espèces sont habituellement moins touchées, contrairement à celles majoritairement pourvues de dactyle. Le piétinement, le fauchage et l'application de Bt, en cas de présence avérée de chenilles encore jeunes (moins de 15 mm), permettent de limiter leur présence.

• Critères de reconnaissance

D'une envergure de 3 cm environ, le papillon est identifiable par sa tache blanche sur ses ailes brun-acajou.

La chenille possède quant à elle des couleurs variables, selon son stade de développement et son régime alimentaire. Elle est toutefois reconnaissable grâce à ses trois lignes longitudinales dorsales blanchâtres et sa bande longitudinale latérale jaune. Elle a un aspect lisse et sans poil, et elle s'enroule lors d'un stress (lorsqu'on la touche par exemple).



Cirphis (*Mythimna unipuncta*) aux stades adultes et larvaires. (CA64)

• Se tenir informé

- site internet de la Chambre d'agriculture (<https://pa.chambres-agriculture.fr/sinformer/produire-et-innover/herbe-et-fourrages/cirphis>)
- presse hebdomadaire agricole (Le Sillon : <https://www.lesillon.info/>)
- affichage dans les coopératives agricoles
- Facebook (groupe Prairies.64).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).